

PROCÈS VERBAL DE L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TOURISME EQUESTRE DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

du **lundi 10 octobre à la Mairie de Làs 64290, à 18h** , ayant délibéré sur l'ordre du jour présenté par le président Guillaume Narolles :

- POINT 1 : Changement de président et transfert de siège social
APPROUVÉ
- POINT 2 : Actions en cours (relations publiques, manifestations et évènements, communication)
APPROUVÉ
- POINT 3 : Budget en cours
APPROUVÉ

POINT 1 : Changement de président et transfert de siège social

Monsieur Francis Ordoqui, ancien président du CDTE 64 élu le 14 février 2022, a adressé sa lettre de démission le 2 mai 2022. La présidence revient de fait à l'ancien vice-président Monsieur Guillaume Narolles, élu au CDE 64..

Membres du bureau :

Guillaume Narolles : Président

Cécilia Reymond: Secrétaire

Nicolas Lucion : Trésorier

Anne-Marie Egea : Secrétaire adjoint

Les commissions :

Évènements et réseaux sociaux : Marion Janot

Vie des clubs, communication, site Internet : Charlotte de Clerck

Cette modification a entraîné un transfert de siège social, et selon la réglementation en vigueur, une modification des statuts pour mentionner l'adresse du siège social. Nous avons opté pour le domicile de la secrétaire : 2217 route du Mourle 64800 MONTAUT.

Le comité a souhaité convoquer cette AGE afin de préciser ces changements de bureau et échanger avec ses membres sur les projets et actions communes à mener.

POINT 2 : Actions en cours et projets (relations publiques, manifestations et évènements, communication, formation)

- Relations publiques :

- Le CDTE 64 devient membre de l'**Agence d'attractivité et de développement touristique (ADT 64)** et siège désormais au Conseil départemental. Un membre du CDTE 64 se rendra disponible à chaque convocation de cette institution.

- Projet **Etude économique et sociale de la filière TE** : l'ADT ne donne pas de subvention directement mais offre ses services en tant qu'observatoire économique et social et propose de réaliser une enquête sur l'offre et la demande en matière de tourisme équestre dans le département. L'objectif est d'avoir une lisibilité économique et social de notre filière, et pouvoir activer des leviers de financement en fonction du poids économique révélé. Un questionnaire sera délivré par les membres du bureau du CDTE lors des visites des structures de TE.

- Manifestations

- Présence du CDTE sur les **stands d'Ascaïn 5 juin 2022, de Festi-cheval 2/3 juillet 2022**

- Préparation du stand sur **Les 5 Etoiles de Pau** (26-30 octobre 2022) : Stand de 9m2, financé par le CDE 64. Bénévoles trouvés. Animations : Invitation à un apéro convivial le jeudi soir sur le stand, jeu-concours pour gagner des balades à cheval.

- Présence visuelle sur le stand du CRENA à **Equita'Lyon** (26-30 octobre 2022) par le biais de nos brochures

- En cours de réflexion :

- Salon du cheval Angers du 11 au 13 novembre

- Salon du Cheval de Paris – décembre

- Cheval Passion – Avignon – janvier

Si des adhérents se portent volontaires pour animer les stands de ces salons, les frais de déplacement et de restauration sont pris en charge par le CRTE. Merci de vous manifester.

- Évènements :

- Rallye (Parcours d'orientation + tests franchise et maniabilité + Buvette) : Dimanche 13 novembre au Domaine de Sers. Nous recherchons des bénévoles pour l'organisation et comptons sur les adhérents pour participer. Idée de pérenniser l'évènement en créant un RDV équitation d'extérieur chaque année dans le département.

- Prévision d'un circuit TREC en 2023 avec finale à Festi-cheval début juillet. Le CDTE 64 encourage les clubs à organiser des TREC ou épreuves spéciale PTV enregistrées à la FFE pour dynamiser notre discipline en compétition et la rendre plus visible grâce au regroupement avec d'autres sports équestres à Festi-cheval.

- Communication :

- **Plaquettes 64** : Gratuit. Nouvelle maquette pour 2023 sous forme d'annuaire / programme. Ouverte à toutes les structures de TE.

- **Plaquettes du CRTE** : participation payante : 50 € par page, renouvellement gratuit si simple mise à jour des dates, payant si modification de la page.

- **Site Internet** : publications d'actualité et mise en avant des structures

- **Réseaux sociaux** : publications d'actualité et mise en avant des structures

- **Newsletter** à chaque saison pour annoncer les prochains évènements du CDTE, annoncer des actualités sur la filière, faire un retour sur nos actions. Elle sera peut être commune avec celle du CDE 64

- Formations :

- **Juges PTV** : Deux dates de formations sont proposées, animées par Jean Guy Mercier aux Ecuries de la Vallée Heureuse à Uzos : dimanche 11 et lundi 12 décembre. Formations financées par le CDTE 64 (hors repas midi), ouvertes à tous les licenciés FFE.

- **Balisage** : Formation dimanche 15 janvier 2023 animée par Barbara AUTIER à la Ferme Urkodea – Hasparren. Formation financée par le CDTE 64 (hors repas midi), ouvertes à tous les licenciés FFE.

- Itinéraires

Le travail sur l'**itinéraire des mousquetaires** est achevé en collaboration avec Nicolas Watteau où nous nous sommes rendus sur site pour valider le tracé final mais cet itinéraire ne pourra être dévoilé que dès que toutes les communes traversées auront signées la convention avec le département (une 20aine) pour ainsi réaliser les travaux de sécurisation et de balisage nécessaire.

POINT 3 : Budget prévisionnel 2022/2023

RECETTES :

- Reversions de fléchage tourisme du CRE revalorisé à 2€/licence soit 2032€
- Subvention du département liée à la direction de la culture et jeunesse et sport d'un montant de 8000€ devant être utilisés pour le développement des 5 AXES prioritaires suivants :
 - animation de cycles de 5 séances de découverte des activités de TE à destination des enfants accompagnés par l'aide social à l'enfance.
 - formation et mise en place de contrôle du balisage et entretien des sentiers pour assurer la veille sur la qualité des itinéraires équestres.
 - Organisation d'une randonnée découverte (inauguration) sur une partie de la voie des mousquetaires (travail en partenariat avec les services de l'ADT ainsi que l' AREA)
 - Promotion du TE par la communication : site "cheval64.fr", brochure, ...
 - développement de la pratique TE par le biais d'évènements tel que rallye, Trec, qualif loisirs ... (le département ayant aussi défini une feuille de route labellisée "TERRE DE JEUX 2024")

Pour les structures qui le souhaitent, le CDTE accompagne financièrement les projets répondant aux axes prioritaires définis par le conseil départemental. Il suffit de nous faire part de votre projet

DEPENSES :

Depuis janvier 2022 : 2870€ de dépenses :

- gestion du site "cheval64.fr" : 456€
- La prise (non votée) de 300€ par et pour Mr ORDOQUI sans justificatifs
- Brochures 2022 : 1720€



Montaut, le 12 octobre 2022

- Restauration AGE : 390€ pour un vingtaine de personnes